



TROISIÈME RÉUNION ANNUELLE CONSACRÉE AU SUIVI DES DÉPENSES EN MATIÈRE DE PLANIFICATION FAMILIALE :

TRANSPARENCE, REDEVABILITÉ ET MOBILISATION DES RESSOURCES NATIONALES

SOMMAIRE

Contexte général	1
1. Le Cadre Commun	2
2. Tableaux de bord au niveau national et transfrontalier	3
Système de Notation	3
3. Validité desDonnées	5
4. Limites du Mouvement	6
Coûts des programmes et Séparation des budgets alloués à la santé	6
Relier le plaidoyer et la redevabilité à l'échelon national et infranational	7
Annex 1. Common Framework, Updated August 2018	8
Appendice 2. Liste des participants	9
Notes en fin de document	12
Remerciements	13

CONTEXTE GÉNÉRAL

Lors de la réunion inaugurale de 2016 en Afrique du Sud, le Groupe d'Experts en Plaidoyer Budgétaire pour la Planification Familiale avait dressé les grandes lignes de ce cadre commun sur la base des expériences partagées par les communautés en matière de transparence et de redevabilité. Cette réunion avait également permis d'identifier les sources de données pour chaque indicateur.¹

La deuxième réunion annuelle qui s'est tenue à Chisamba en Zambie a permis de réviser ce cadre commun et de mettre en place un outil de suivi en temps réel destiné à l'usage des partenaires du projet. Cet outil vient compléter la fiche de notation de fin d'exercice budgétaire du cadre, permettant ainsi aux partenaires de saisir des données et de suivre les indicateurs qui serviront pour orienter les activités de plaidoyer tout au long de l'année budgétaire.² À la suite de la réunion de Chisamba, des organisations de la société civile (MANASO au Malawi, CPDT en Tanzanie, Samasha Medical Foundation en Ouganda et CRHE en Zambie) ont procédé à la mise à l'essai du mécanisme de collecte des données. Après consultation avec Samasha et les partenaires du projet, PAI a mis au point cet outil de suivi en temps réel à l'aide des Google Sheets. Samasha a également apporté un soutien technique individuel à la collecte de données au niveau national.

En 2018, le Groupe d'Experts en Plaidoyer Budgétaire pour la Planification Familiale s'est de nouveau réuni à Dar es-Salaam en Tanzanie afin d'élaborer un projet de notation national regroupant les indicateurs du cadre commun dans une langue accessible pour les fonctionnaires des ministères de la santé et des finances des pays d'Afrique subsaharienne. Le groupe a également amélioré les indicateurs du cadre, en particulier ceux liés à la transparence et aux résultats. Veuillez vous référer à l'appendice 1 ; vous y trouverez le cadre des indicateurs révisé. La réunion a permis d'identifier les opportunités suivantes :

- (a) Utiliser la fiche de notation dans le but de renforcer la pression exercée par les pays pairs
- (b) Améliorer la transparence des dépenses publiques en matière de planification familiale et
- (c) Mobiliser des fonds publics pour la planification familiale dans le cadre des réformes du financement de la santé.

This meeting report documents the outcomes and next steps of the meeting.



1. LE CADRE COMMUN

Dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, le soutien accordé aux programmes de planification familiale provient principalement du financement des bailleurs de fonds. Toutefois, ce financement est bien souvent imprévisible et peut être lié à des restrictions politiques néfastes telles que la règle du bâillon mondial imposée par les États-Unis.³ La dépendance des gouvernements à l'égard des fonds versés par les bailleurs de fonds pour la planification familiale entrave le processus de redevabilité car les gouvernements tributaires de l'aide extérieure tendent à concentrer leurs efforts sur le maintien du financement des bailleurs plutôt que sur la garantie d'un financement durable permettant d'assurer l'approvisionnement en produits contraceptifs et la fourniture d'informations et de services de qualité en matière de planification familiale. Cette tendance commence à changer et les gouvernements s'engagent de plus en plus à mobiliser des

ressources internes pour financer les programmes de planification familiale. Afin de donner suite aux engagements pris, les gouvernements doivent allouer des fonds dans le cadre des processus budgétaires aux niveaux national et infranational, et veiller à ce que ceux-ci soient réellement débloqués et dépensés.

Les efforts de la société civile en matière de plaidoyer, de suivi et de redevabilité budgétaire jouent un rôle important pour garantir le respect de ces engagements et veiller à ce qu'ils soient concrétisés par des actions budgétaires, ainsi que pour renforcer progressivement

« Un budget est une promesse à tenir. Le suivi budgétaire consiste à garantir la redevabilité envers cette promesse.»

Dr. Moses Muwonge

l'appropriation nationale des programmes de planification familiale. L'accès aux données budgétaires officielles est essentiel pour s'assurer que les efforts de plaidoyer et de redevabilité reposent sur une base de données probantes. L'accès aux données officielles concernant les allocations budgétaires destinées à l'achat de contraceptifs est généralement disponible, néanmoins il reste de nombreux défis à relever quant à l'accès aux informations liées aux dépenses réelles consacrées à l'achat de contraceptifs, ainsi qu'aux données budgétaires sur les allocations et les dépenses effectuées pour les programmes de planification familiale plus larges.

Depuis 2016, PAI convie annuellement des experts travaillant sur les questions de plaidoyer budgétaire pour la planification familiale. Ces dialogues ont abouti à la mise en place d'un cadre commun, ou série d'indicateurs, qui sert à mesurer les dépenses publiques consacrées à la planification familiale. L'objectif du cadre commun est d'élaborer un langage standard permettant de rendre compte des dépenses budgétaires en matière de planification familiale dans divers pays, et de mesurer et comparer l'accès aux données budgétaires officielles ou la transparence budgétaire. Le cadre est conçu pour évaluer la réalisation des engagements du gouvernement à l'égard de la planification familiale tout au long du cycle d'élaboration et de planification budgétaire, en passant par le processus d'évaluation des besoins de financement, d'allocation de ressources, de déboursement, de dépense et, en dernier lieu, de débouchés. Le suivi de ce cycle est le lien entre le plaidoyer budgétaire fondé sur des données probantes et la redevabilité. Comme l'explique le Dr Moses Muwonge, prestataire de soutien technique dans le cadre de ce projet : « Un budget est une promesse à tenir. Le suivi budgétaire consiste à garantir la redevabilité envers cette promesse.»

2. TABLEAUX DE BORD AUX NIVEAUX NATIONAL ET INFRANATIONAL

La prochaine étape de cet effort visera la mise à l'essai du cadre commun d'indicateurs afin de constituer une base de données probantes permettant de mieux orienter les activités de plaidoyer auprès des gouvernements. Les participants ont analysé l'environnement politique au sein de chaque pays pilote, en s'interrogeant pour savoir s'il est plus probant de mesurer le rendement des gouvernements par rapport à leurs propres engagements ou s'il vaut mieux comparer d'un pays à l'autre afin de renforcer la pression exercée par les pairs parmi les gouvernements. Le point de vue prévalent parmi les participants est que la situation de leur pays est unique et qu'ils peuvent donc mieux répondre à une fiche de notation spécifique au pays qui peut refléter avec précision le contexte et les nuances propres à chaque pays. Toutefois, il est possible que les comparaisons entre pays soient utiles à des fins de plaidoyer au niveau régional auprès des organes intergouvernementaux.

Le groupe a décidé de procéder à l'élaboration d'une fiche de notation ciblant chaque pays pour les pays pilotes. Sur la base des conclusions tirées lors de la fiche de notation de chaque pays, les partenaires de la société civile identifieront les principales priorités liées aux montants de financement, aux calendriers de déboursement et à l'accès aux informations concernant les allocations budgétaires et les dépenses en matière de planification familiale. Ces questions clés seront mises en évidence dans les fiches de notation spécifiques à chaque pays sous forme de recommandations en vue de soutenir une stratégie de plaidoyer plus large avec des objectifs spécifiques SMART et d'orienter ainsi la participation du pays tout au long du cycle budgétaire 2019/2020.

Une fois que chaque fiche de notation spécifique à chaque pays sera remplie, PAI compilera les données dans une fiche de notation au niveau transnational pour procéder aux essais pilotes. La fiche de notation transnationale peut être utilisée comme outil secondaire à des fins de plaidoyer budgétaire au niveau national afin de fournir un profil comparatif pour d'autres pays. Il sera essentiel de collecter le feed-back des partenaires des pays pilotes dans la fiche de notation en le classant en fonction des décideurs les plus influencés (et des moyens pour y parvenir). Par exemple, les données transnationales liées à la transparence peuvent être très utiles pour inciter les gouvernements à publier plus d'informations budgétaires qu'ils ne le font actuellement.

Le groupe formera également une petite équipe pour identifier les possibilités régionales et mondiales de diffuser la fiche de notation transnationale. Au niveau régional, il existe des organisations intergouvernementales qui peuvent être en mesure de faire avancer les engagements du gouvernement envers le financement des programmes de planification familiale ou l'accès à l'information. Ces institutions incluent l'Union Africaine, la Communauté de l'Afrique de l'Est, la Communauté de Développement de l'Afrique Australe, le Partenariat de Ouagadougou, la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest et l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA). Par exemple, l'UEMOA fournit aux États membres des lignes directrices sur la manière de structurer leurs budgets et pourrait être ouverte à l'adoption d'un ensemble de normes telles que le cadre commun dans ses orientations pour l'élaboration de rapports.

SYSTÈME DE NOTATION

Lors de l'analyse de la maquette de fiche de notation spécifique à chaque pays, les participants ont eu des débats animés sur le système de notation pour divers indicateurs. L'absence de repères ou de normes acceptables en matière d'allocation et de dépenses publiques pour la planification familiale s'est avéré un problème persistant. Le groupe a décidé de présenter les chiffres réels dans la fiche de notation au lieu des indicateurs liés à la notation ou à la cotation. Les experts de la société civile en plaidoyer budgétaire ne jugent donc pas les valeurs des données, mais les présentent plutôt au public pour que ce dernier puisse les évaluer par lui-même.

TABLEAU 1. Système de notation du niveau de transparence

SCORE	DEFINITION	SOURCES OF DATA
Données officielles, accessibles au public	Les données sont produites et publiées sur le site Internet de l'organisme public qui les émet.	Budgets approuvés, plans de travail approuvés, documents stratégiques approuvés/plans de mise en œuvre chiffrés, procès- verbaux des réunions (signés)
2. Données officielles, produites mais mises à disposition uniquement sur demande, en version papier ou électronique (non disponible en ligne)	Les données sont produites et mises à la disposition du public, mais uniquement sur papier (et ne sont pas disponibles en ligne). Ou bien les données sont mises à la disposition du public sous forme électronique, mais ne sont pas disponibles en ligne.	Budgets approuvés, plans de travail approuvés, documents stratégiques approuvés
3. Données officielles, produites pour des objectifs ou un usage internes	Les données ne sont produites que pour un usage interne et ne sont pas mises à la disposition du public. Ou bien les données sont produites pour un usage interne, mais ne sont mises à la disposition du public qu'à condition qu'elles ne soient pas utilisées/citées, ou sont mises à disposition par une source non officielle et ne peuvent donc pas être utilisées/citées.	Entretiens auprès des informateurs clés, discours, procès-verbaux des réunions (non signés), personnes ressources
4. Données non produites	Les données ne sont pas du tout produites.	N.D

Il est également important de mesurer la transparence ou l'accès à l'information pour le suivi du budget et des dépenses pour garantir la redevabilité. Toutefois, il n'existe actuellement aucune norme internationalement acceptée régissant l'accès aux données au niveau de la spécificité des rubriques budgétaires correspondantes à la planification familiale. Les rubriques budgétaires concernant la planification familiale sont souvent intégrées au sein de lignes budgétaires plus larges, ou bien les données sont disponibles à partir de sources confidentielles et ne peuvent donc pas être citées en toute confiance (voire pas du tout). Afin de procéder à la notation de chaque indicateur du cadre commun, le groupe a donc adapté l'échelle de notation de l'Indice du Budget Ouvert, une échelle acceptée au niveau international pour mesurer la disponibilité publique des rubriques budgétaires.⁴

Seuls deux types de données sont utilisables : les données officielles accessibles au public et les données qui sont disponibles sur demande avec la permission de les utiliser. Les données qui sont produites (ou même disponibles), mais qui ne peuvent pas être citées peuvent être utiles pour aboutir à une source de données plus crédible.

Les données concernant le financement de la planification familiale qui sont intégrées au sein de lignes budgétaires programmatiques plus larges entravent le suivi budgétaire et les efforts de redevabilité. Il est impossible de distinguer les données agrégées concernant les allocations, déboursements et dépenses en matière de planification familiale et des autres rubriques budgétaires avec lesquelles elles sont regroupées. La ventilation des données devient une question de plaidoyer importante. Par conséquent, outre la transparence, la fiche de notation indique également si le niveau de détail des éléments budgétaires requis pour calculer l'indicateur est suffisant.

3. VALIDITÉ DES DONNÉES

Les données utilisées pour remplir le cadre commun doivent être valides pour représenter les chiffres qu'elles mesurent. Toutefois, le cadre commun est également conçu pour pouvoir être applicable. Les données obtenues dans le cadre du suivi budgétaire doivent être obtenues en temps opportun, généralement au cours d'un exercice budgétaire ou de l'exercice budgétaire précédent (T-0 et T-1). Par conséquent, les données utilisées pour alimenter le cadre commun n'ont pas été validées par une institution de contrôle à un niveau supérieur. Les données définitives ou contrôlées ne sont disponibles que deux à trois ans après un exercice financier et sont le plus utiles pour identifier les tendances au fil du temps (la plupart des efforts actuels pour assurer un suivi du financement public de la planification familiale utilisent des données définitives et contrôlées). Prendre des mesures pour assurer la validité des données recueillies au cours du suivi budgétaire minimise la probabilité que le cadre commun et le plaidoyer qu'il soutient puissent être remis en question.

L'utilisation des données budgétaires officielles les plus crédibles constitue le meilleur moyen de s'assurer que les informations sont aussi valides que possible. Le tableau 2 indique les sources de données typiques souvent utilisées dans le cadre du suivi des allocations budgétaires et des données liées aux dépenses consacrées à la planification familiale. Les "sources de données idéales" sont l'étalon-or, car les chiffres qu'elles contiennent sont incontestables. Dans la pratique, les rubriques budgétaires en matière de planification familiale ne figurent pas forcément parmi les sources de données idéales. Les rubriques budgétaires pour la planification familiale sont souvent intégrées au sein de lignes budgétaires pus larges, en particulier lorsqu'on se projette au-delà du financement des contraceptifs. Les données officielles sur les déboursements et les dépenses (même pour les contraceptifs) sont rares, surtout au cours d'un exercice budgétaire.

Les sources de données imparfaites sont acceptables, mais doivent faire l'objet d'un examen plus approfondi pour en assurer la validité. Quelques considérations dont il faut tenir compte :

- Examinez les chiffres pour voir s'ils sont logiques : les ordres de grandeur correspondent-ils à ce à quoi on pourrait s'attendre ?
- Trianguler les données obtenues avec d'autres sources. Si les informations sont obtenues verbalement, vérifiez les données en les comparant à toutes informations écrites accessibles (de préférence provenant d'une autre source).
- Si plusieurs documents indiquent des chiffres différents, demandez conseil auprès d'un informateur clé pour décider lesquels utiliser.

La validation des données est un processus. Pour s'assurer que les données sont interprétées correctement, les partenaires devraient demander conseil auprès des informateurs clés qui ont produit le document de référence. Le partage des principales conclusions avec les publics cibles et les alliés avant leur publication peut aider à garantir leur soutien. Les réunions de validation sont l'occasion de demander si quelque chose a changé depuis que les données ont été fournies.

Le processus de validation est également important pour assurer l'intégrité des données qui sont comparées d'un pays à l'autre. Outre le cadre commun, le groupe a mis au point des approches normalisées recommandées pour la collecte et la communication des données, telles que la communication de toutes les données en monnaie locale, puis la conversion en dollars américains en utilisant le taux de change moyen déclaré par la banque centrale du pays. Les fiches de notation utilisent la devise locale pour calculer les indicateurs dans la mesure du possible afin d'éviter les effets du taux de change. Toutefois, les fluctuations monétaires peuvent être importantes parce que les contraceptifs sont généralement achetés sur les marchés étrangers en dollars américains ou en euros. Il est également indispensable de prendre note des sources de données afin de pouvoir les vérifier pour assurer la comparabilité et la qualité des données.

TABLEAU 2. Sources de données valides pour les rubriques budgétaires en matière de planification familiale : dans l'idéal et dans la pratique

SOURCES DE DONNÉES IDÉALES

- Déclaration budgétaire
- Budget approuvé validant les allocations et les dépenses
- Fiche de déboursement des Archives du Ministère de la Santé
- Cadre de dépenses à moyen terme
- Note de service du Ministère de la Snté

SOURCES DE DONNÉES UTILISÉES DANS LA PRATIQUE

- Comptes rendus des réunions et procès-verbaux des réunions des groupes de travail techniques et des comités de sécurité contraceptive
- Courriels
- Entretiens auprès d'informateurs clés
- Communications (indiquer la date d'accès)
- Plans de travail ministériels chiffrés
- Documents d'achat (de contraceptifs)
- Rapports annuels de quantification

4. LES LIMITES DU MOUVEMENT

Les réunions annuelles du Groupe d'Experts en Plaidoyer Budgétaire en faveur de la Planification Familiale sont des occasions importantes d'évaluer les efforts visant à utiliser le suivi budgétaire et le suivi des dépenses dans le but de tenir les décideurs redevables de leurs promesses d'améliorer la planification familiale et les droits sexuels et reproductifs dans un sens plus large. Chaque année, les participants commencent à explorer des questions qui ne peuvent être résolues et marquent les limites de ce domaine.

PROGRAMS COSTS AND DISENTANGLING HEALTH BUDGETS

Les programmes de planification familiale de qualité ne se limitent pas à l'achat de contraceptifs.⁵ Nous avons cherché à identifier ces rubriques budgétaires au sein de chaque pays pilote, malgré les défis escomptés. Malheureusement, aucun des efforts lors de la mise à l'essai du processus de suivi du budget et des dépenses n'a été en mesure d'identifier des rubriques budgétaires liées aux programmes de planification familiale autres que les contraceptifs. Ceci est dû à quelques facteurs :

- Des efforts considérables en matière de plaidoyer se sont concentrés sur le rôle crucial des gouvernements dans l'achat de contraceptifs, mais peu de pression durable a été exercée pour garantir le financement par le gouvernement d'aspects plus larges des programmes de planification familiale.
- Les engagements des gouvernements envers ces aspects plus larges des programmes de planification familiale, tels que les services adaptés aux jeunes, sont difficiles à suivre parce que les rubriques budgétaires correspondantes sont intégrées au sein des lignes budgétaires à un niveau plus large.
- Dans de nombreux pays dépendant de l'aide, les gouvernements comptent sur les bailleurs de fonds pour financer les rubriques budgétaires spécifiques à la planification familiale, tels que les communications pour le changement de comportement, la formation des prestataires de services de planification familiale, etc.
- Les gouvernements concentrent leurs investissements sur l'amélioration ou l'entretien des établissements de santé qui abritent les programmes de planification familiale, l'entretien des routes utilisées pour le transport des patients vers les établissements et le paiement des salaires des prestataires de santé qui fournissent les services de planification familiale. Ces investissements dans l'infrastructure sont importants pour soutenir le système de santé, mais ne sont pas spécifiques à la planification familiale.

Le financement de la santé a tendance à se distancer de la séparation du financement des programmes verticaux comme la planification familiale pour se concentrer sur l'investissement dans les systèmes de santé. Des lignes budgétaires consacrées aux soins de santé primaires (SSP) apparaissent dans les budgets de toute l'Afrique subsaharienne, mais il n'existe aucune recherche transnationales qui examine ce que les lignes budgétaires des SSP financent. Les réformes du financement de la santé en soutien de la couverture santé universelle mettent aussi l'accent sur le système de santé, mais il sera important de veiller à ce que les programmes de planification familiale (au sens large) fassent partie de l'ensemble des services. La solution pour faire une distinction entre les régimes de financement consiste à identifier les intrants, puis à assurer un suivi des résultats pour voir quel type d'impact exerce le financement sur les débouchés liés à la planification familiale.

Le défi que représente la répartition des rubriques budgétaires entre plusieurs ministères et au sein de lignes budgétaires plus larges dépasse le cadre des programmes de planification familiale. Par exemple, les budgets de la santé consacrés aux adolescents sont répartis entre plusieurs ministères et au sein de lignes budgétaires. En Zambie, les experts en plaidoyer budgétaire ont insisté pour qu'une ligne budgétaire spécifique soit consacrée à la santé des adolescents afin de pouvoir faire un suivi du rendement. En l'absence de lignes budgétaires spécifiques, les efforts actuels visant à tenir les décideurs redevables envers les engagements budgétaires pour lutter contre le mariage précoce et en faveur de la gestion de l'hygiène menstruelle seront confrontés à des défis similaires.

ÉTABLIR DES LIENS ENTRE LE PLAIDOYER ET LA REDEVABILITÉ AUX NIVEAUX NATIONAL ET INFRANATIONAL

Chaque année, nous posons la même question: L'argent destiné à la planification familiale est-il vraiment versé aux établissements? Dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, les défenseurs en faveur du budget pour la planification familiale collaborent avec les comités de santé et d'autres structures au niveau des districts et des comtés pour allouer leurs propres ressources aux programmes de planification familiale. Parfois, ces fonds destinés aux gouvernements à l'échelon infranational sont transférés par les Trésors publics nationaux; d'autres fois, ils proviennent de recettes locales. En Tanzanie, les *Comprehensive Council Health Plans* (CCHPs) des districts ne produisent pas de budgets autonomes de planification familiale (la planification familiale est intégrée dans la ligne budgétaire consacrée à la santé maternelle et infantile). Les défenseurs s'efforcent actuellement de parvenir à une ligne budgétaire distincte pour la planification familiale dans certains districts.

La redevabilité à plusieurs niveaux reliant l'engagement national et infranational est un défi d'envergure. Il faudra beaucoup de temps pour que le plaidoyer budgétaire parvienne à mobiliser les fonds dans le cadre d'un budget national, à assurer le suivi lors du cycle budgétaire suivant pour s'assurer que les fonds sont distribués à temps et peuvent être absorbés par les gouvernements à l'échelon infranational, puis tirer des leçons et modifier l'approche pour qu'elle soit plus efficace lors du cycle budgétaire suivant. Il est peut-être trop tôt pour établir un lien systématique entre le plaidoyer budgétaire national et infranational en faveur de la planification familiale. Toutefois, il est possible de tester l'approche lorsqu'il y a de fortes chances de succès. En travaillant au niveau infranational, il est également possible d'aller au-delà de la quantité de financement pour établir un lien avec les efforts de redevabilité sociale axés sur la qualité des services que les communautés reçoivent.

APPENDICE 1. CADRE COMMUN, MIS À JOUR EN AOÛT 2018

INDICATEUR	DÉFINITION	UTILE POUR
FINANCEMENTS REQUIS	 Montant du financement nécessaire pour atteindre les objectifs de planification familiale pendant une année donnée, comme le prévoit le gouvernement 	Saisie dans l'outil de suivi en temps réel et dans la fiche de notation
ALLOCATION	2. ADÉQUATION: Les allocations budgétaires des gouvernements pour la planification familiale en pourcentage du financement total nécessaire par an ⁶	Utile pour le suivi en temps réel ; Saisie dans la fiche de notation
	3. PRIORITÉ : Allocation budgétaire de l'État consacrée à la planification familiale en pourcentage de l'allocation budgétaire de l'État consacrée à la santé	Utile pour le suivi en temps réel ; Indicateur de la fiche de notation
DÉBOURSEMENT	4. Financement décaissé à ce jour en pourcentage du financement accordé à la planification familiale	Utile pour le suivi en temps réel
	5. CARACTERE OPPORTUN : Pourcentage du budget public de la planification familiale déboursé comme prévu	Indicateur de la fiche de notation
DÉPENSES	6. EXÉCUTION DU BUDGET : Pourcentage des dépenses publiques consacrées aux fonds alloués à la planification familiale	Indicateur de la fiche de notation
	7. ABSORPTION : Pourcentage des dépenses publiques consacrées aux fonds versés par le Ministère des Finances au Ministère de la Santé	Utile pour le suivi en temps réel ; Indicateur de la fiche de notation
	8. COUVERTURE: Dépenses publiques annuelles consacrées à la planification familiale par femme en âge de procréer	Indicateur de la fiche de notation
RÉSULTAT	9. RENDEMENT ET APPROPRIATION: Dépenses budgétaires des gouvernements pour la planification familiale en pourcentage du financement total nécessaire par an	Indicateur de la fiche de notation
TRANSPARENCE	10. Informations sur les allocations et les dépenses pour chaque ligne budgétaire relative à la planification familiale qui sont accessibles au public, y compris le niveau de détail et le caractère opportun des informations	Impacts sur la disponibilité des données pour le suivi en temps réel et la fiche de notation ; Rapportées dans la fiche de notation pour chaque indicateur

⁶ Tous les indicateurs mesurent les dépenses nationales des administrations publiques destinées à la santé (GGHE-D), telles que définies dans le Système de rédaction de rapports du Système des Comptes de la Santé 2011. Pour ce cadre, nous simplifions le langage pour utiliser simplement « gouvernement »

APPENDICE 2. LISTE DES PARTICIPANTS

PARTICIPANT	ORGANISATION	PAYS	EMAIL
Abigail Dzimadzi	Directeur exécutif, Réseau des Organisations de Lutte contre le Sida du Malawi (MANASO)	Malawi	abdzimadzi@gmail.com
Abu Msemo	Centre Tanzanien de Communication et de Développement (CTPD)	Tanzanie	amsemo@tcdctz.org
Achilles Kiwanuka	Chargée de programme, Partners in Population and Development, Bureau régional pour l'Afrique (PPD-ARO)	Ouganda	akiwanuka@ppdsec.org
Amanda Burgess	Spécialiste de programme, Advance Family Planning	ÉTATS-UNIS	aburges 5@jhu.edu
Aminu Magashi	Fondateur, Africa Health Budget Network (Réseau africain pour le budget de la santé)	Nigéria	a.magashi@ evidence4action.net
Amos Mwale	Directeur exécutif du Centre pour l'Éducation et la Santé Reproductive (CRHE)	Zambie	amosza@gmail.com
Angeline Mutunga	Directeur Général en Politiques et Plaidoyer, JHPIEGO	Kenya	angeline.mutunga@ jhpiego.org
Benedict Chinsakaso	Responsable du Plaidoyer pour les Systèmes de Santé, Amref Health Africa	Malawi	benedict.chinsakaso@ amref.org
Celestin Compaore	Directeur général, SOS/Jeunesse et Défis	Burkina Faso	compaorecelestin@gmail. com
Christopher Mlelemba	Directrice des Programmes, Centre pour l'Éducation et la Santé Reproductive (CRHE)	Zambie	cmlelemba@gmail.com
Cornelia Asiimwe	Responsable en Plaidoyer en faveur des Droits et de la Redevabilité, Samasha Medical Foundation	Ouganda	casiimwe@samasha.org
Dembele Yoropo Abdoul	Directeur, Centre d'Étude et de Recherche Appliquée en Finance Publique/Director, Center for Studies and Applied Research in Public Finance (CERAFP)	Burkina Faso	abdouly or opo@yahoo.fr
Deo Ng'wanansabi	Directeur Exécutif, Centre Tanzanien de Communication et de Développement (CTPD)	Tanzanie	dng'wanansabi@tcdctz. org
Dona Anyona	Responsable politique régionale, Amref Health Africa	Kenya	Dona.Anyona@Amref.org

PARTICIPANT	ORGANISATION	PAYS	COURRIEL
Dorcus Indalo	Chef de Projet, Amref Health Africa	Kenya	Dorcus.Indalo@Amref.org
Fadhili Msuri	Directeur Général de l'Organisation pour le Développement de la Jeunesse Musulmane du Kenya (KMYDO)	Kenya	fadhilims@gmail.com
Godfrey Boniventura	Chef des Programmes, HakiElimu	Tanzanie	boniventura.godfrey@ hakielimu.org
Greysmo Mutashobya	Responsable du Suivi des Politiques et du Plaidoyer, Health Promotion Trust Tanzania (HDT)	Tanzanie	advocacy@hdt.or.tz
Habeeb Salami	Directeur du Plaidoyer Mondial, Pathfinder International	Nigéria	HSalami@pathfinder.org
Harouna Ouedraogo	Chargé du Suivi-Évaluation/Monitoring and Evaluation Officer, SOS/Jeunesse et Défis	Burkina Faso	ouedharouna@sosjd.org; ouedharouna@gmail.com
James Mlali	Responsable Technique du Plaidoyer, Center for Communication Program (CCP Tanzanie), Advance Family Planning	Tanzanie	Jmlali@jhuccptz.org
Josiah Otege	Responsable de Plaidoyer, Amref Health Africa	Tanzanie	Josiah.Otege@Amref.org
Joyce Kyalo	Conseillère Régionale pour le Financement et la Promotion de la Santé, E4A-Mamaye	Kenya	j.kyalo@evidence4action. net
Juiet Tumuhairwe	Chargée de Suivi et d'Évaluation, Track20 Ouganda	Ouganda	tumuhairwejuliet@gmail. com
Julius Chingwalu	Conseillère en Planification Familiale, Health Policy Plus (HPP+)/Palladium Malawi	Malawi	julius.chingwalu@ thepalladiumgroup.com
Kate Cho	Responsable Principale des Programmes, Plaidoyer, The Challenge Initiative (TCI)	ÉTATS-UNIS	kcho@jhu.edu
Lethia Bernard	Chargée de la Recherche et de l'Analyse des Politiques, PAI	ÉTATS-UNIS	lbernard@pai.org
Linh Nguyen	Chargée du Suivi et de l'Évaluation, Advance Family Planning	ÉTATS-UNIS	linh.nguyen@jhu.edu
Moses Muwonge	Directeur Exécutif, Samasha Medical Foundation	Ouganda	drmuwonge@gmail.com
Nazir Yusuph	Chargée du Suivi et de L'Évaluation, Centre Tanzanien de Communication et de Développement (CTPD)	Tanzanie	nyusuph@tcdctz.org

PARTICIPANT	ORGANISATION	PAYS	COURRIEL
Nour Nadri	Coordonnatrice des Politiques et du Plaidoyer, PAI	ÉTATS-UNIS	nnadri@pai.org
Peter Bujari	Directeur Exécutif, Health Promotion Trust Tanzania (HDT)	Tanzanie	ed@hdt.or.tz
Peter da Costa	Conseiller Technique, Fondation William et Flora Hewlett	Kenya	peter.dacosta@gmail.com
Richard Mugenyi	Responsable du Plaidoyer et de la Communication, Reproductive Health Uganda (RHU)	Ouganda	rmugenyi@rhu.or.ug
Salisu Musa	Directeur des Finances et des Opérations/ Directeur exécutif par intérim de Community Health and Research Initiative Nigeria (CHR) et Africa Health Budget Network	Nigéria	salisu.musa@chrnigeria. info
Sandra Mapemba	Directeur adjoint - Technique, Health Policy Plus (HPP+)/Palladium Malawi	Malawi	Sandra. Mapemba@ the palladium group.com
SORO Abdoudou Nabeihoua	Responsable en Plaidoyer/ AdvocacyOfficer, Médecins du Monde/ Doctors of the World (MdM)	Côte d'Ivoire	advocacy.cotedivoire@ medecinsdumonde.net
Suzanna Dennis	Conseiller Principal, Financement de la Santé, PAI	ÉTATS-UNIS	sdennis@pai.org
Tom Kulumba	Chargé de Projet, Amref Health Africa	Ouganda	Tom.Kulumba@Amref.org
Abdoul-Wahab Amadou Issoufou	Consultant indépendant	Niger	ai.wahab@yahoo.fr
Wendy Turnbull	Conseillère principale, Plaidoyer international, PAI	ÉTATS-UNIS	turnbull@pai.org
Wezi Mojo	Conseiller Technique, Réseau des Organisations de Lutte contre le Sida du Malawi (MANASO)	Malawi	Mjojow@manaso.org

ENDNOTES

- 1 Couture, T., et Dennis, S. (2016). Vers un Cadre Commun pour Mesurer les Dépenses des Gouvernements pour la Planification Familiale. Washington, D.C.: PAI. Consulté à l'adresse suivante : https://pai.org/reports/towards-common-framework-measuring-government-spending- la planification familiale/
- 2 Couture, T., et Dennis, S. (2018). La Société Civile, moteur de l'Innovation pour les Investissements Durables des Gouvernements en Faveur de la Planification Familiale : Le Cadre Commun, Washington, D.C.: PAI. Consulté à l'adresse suivante : https://pai.org/reports/the-common-framework/
- 3 PAI. 2017. Ce qu'il faut savoir des restrictions relatives à la politique américaine « Protéger la vie dans l'aide de santé mondiale ». Restrictions sur l'aide à la santé mondiale des États-Unis, Aide, un guide non officiel. Consulté à l'adresse suivante : https://pai.org/reports/need-know-protecting-life-global-health-assistance- restrictions-u-s-global-healthassistance
- 4 Partenariat budgétaire international. 2017. Guide du Questionnaire sur le Budget Ouvert : Une Explication des Questions et les Options pour la Réponse. Consulté à l'adresse suivante : www.internationalbudget.org/wp-content/uploads/open-budget-survey-2017-guide-and- questionnaire-français.pdf
- 5 Couture, T., et Dennis, S. (2018). La Société Civile, moteur de *l'Innovation pour les Investissements Durables des Gouvernements* en Faveur de la Planification Familiale : Le Cadre Commun, Washington, D.C.: PAI. Consulté à l'adresse suivante : https://pai.org/reports/the-common-framework/

REMERCIEMENTS

Ce rapport de réunion a été rédigé par Suzanna Dennis, Conseillère principale pour le financement de la santé à PAI. Il est basé sur les multiples contributions des participants à la réunion, dont la liste figure dans l'Appendice 2. Toute erreur ou omission relève de la seule responsabilité de l'auteur.

Dans le cadre de l'initiative de PAI pour la redevabilité gouvernementale envers les budgets consacrés à la planification familiale, ses partenaires de la société civile dans six pays - Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Malawi, Tanzanie, Ouganda et Zambie - mènent des activités de suivi et de plaidoyer budgétaire pour accroître les investissements publics pour la planification familiale, veiller à ce que les fonds soient déboursés et utilisés correctement, ainsi que pour promouvoir une transparence accrue au niveau de la disponibilité des informations budgétaires en planification familiale.

Page Web du projet de Redevabilité gouvernementale www.pai.org/budget-accountability